

Le Petit Moncourtois

Numéro #22

Mars / Avril 2024



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P6

A vos agendas - P6 à P7

Actualités municipales - P8

Vous avez la parole - P9 à P10

Moncourt-Fromonville d'hier à aujourd'hui - P11

Infos diverses - P12

Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

L'année 2024 a bel et bien démarré sous la même dynamique que les années précédentes, c'est-à-dire avec rigueur et implication.

Je tiens à remercier les personnes présentes à la cérémonie des vœux. Ce fut une fois encore l'occasion de partager un bon moment ensemble tout en présentant les grandes lignes pour l'année 2024. J'ai bien évidemment à regret de ne pouvoir recevoir l'ensemble de la population mais je mets un point d'honneur à vous inviter lors de ce type de cérémonie qui concerne avant tout notre commune et ceux qui y vivent.

Les deux tiers de notre mandat sont atteints et malgré notre ardeur au travail, il nous reste encore bien des choses à réaliser...

Les travaux de réfection des toitures des bâtiments communaux avancent très bien et la salle polyvalente est quasiment terminée.

Le prochain chantier à lancer sera celui du terrain de tennis. Ce bâtiment a fortement souffert et il est essentiel qu'il soit réparé pour l'automne et l'hiver à venir afin que les associations puissent retrouver un confort d'utilisation.

Outre ces travaux d'aménagement, de réhabilitation et de restructuration dont nos bâtiments ont grandement besoin, je suis très heureux de vous informer que la municipalité s'est portée acquéreuse de l'ancien salon de coiffure, situé au centre commercial. Nous avons, pour objectif, d'en faire une petite brasserie. Un projet qui prend tout son sens et qui s'inscrit dans la redynamisation de notre cœur de village.

Il sera donc bientôt possible de venir chercher son pain à la boulangerie, son journal au bureau de tabac et boire un café ou encore se restaurer.

L'installation des caméras de vidéoprotection verra également le jour au premier semestre de cette année. J'espère que cette installation permettra de limiter les vandalismes, les cambriolages et autres incivilités auxquels nous devons faire face.

Et puis, vous le savez, le mois de mars est un mois important puisque c'est le mois du vote des budgets de la commune.

J'attache une importance particulière à ce moment permettant de nous projeter sur les faisabilités de l'année tout en ajustant nos dépenses au plus proche de nos besoins qui augmentent chaque année alors que les recettes de l'état baissent.

Dans le prochain journal, nous ne manquerons pas de vous communiquer les éléments de ceux-ci.

Enfin je vous rappelle que le conseil municipal et moi-même restons soudés et à vos côtés pour répondre à l'ensemble de vos questions ou pour vous recevoir en mairie.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Et comme le disait Winston CHURCHILL : « Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte »

Manifestations et cérémonies



Voeux du maire

Samedi 20 janvier, Monsieur le Maire, entouré de son conseil municipal a présenté ses vœux à l'ensemble des acteurs de la vie communale.

Pour la seconde fois, les administrés de la commune étaient conviés. Cette année, les habitants des Rougemonts étaient présents à cette cérémonie des vœux.

En présence de Frédéric VALLETOUX, Ministre délégué, ancien député de la circonscription, de Valérie LACROUTE, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, maire de Nemours et présidente de la CC du Pays de Nemours, de Bernard COZIC, vice-président du Conseil départemental et de nombreux maires des communes voisines, Maxime LABELLE a dressé le bilan des réalisations effectuées en 2023 et présenté la projection pour 2024. Il a également fait un point sur l'avancée des travaux du futur regroupement scolaire.

Monsieur le maire a terminé son propos en remerciant les élus, le personnel communal, les commerçants, artisans et entreprises, les enseignants, les associations et l'ensemble des élus territoriaux.



Affaires scolaires

Mise en place d'un nouveau tarif aux cantines

Après avoir instauré un tarif social depuis la rentrée de septembre 2022, après avoir choisi de ne pas augmenter les tarifs de cantine malgré plusieurs hausses successives de notre prestataire de service, la municipalité a choisi d'aller plus loin dans les aides apportées aux familles en adhérant au programme « cantine à 1€ » auquel la commune est éligible.

Ce dispositif se présente sous la forme d'une aide de l'Etat accordée aux communes choisissant de mettre en place un tarif de cantine de 1 € maximum pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 € par mois.

La nouvelle grille de tarification est donc la suivante :

Repas - QF inférieur ou égal à 1 000	: 1.00 €
Repas - QF entre 1 001 et 1 300	: 3.55 €
Repas - QF supérieur à 1 301	: 4.05 €

Ce tarif s'applique depuis le **1^{er} février 2024**. Les familles concernées par ce nouveau tarif n'ont pas de démarches à effectuer : ce tarif leur sera directement appliqué lors de la facturation.



Permis internet en CM2

Le 26 janvier dernier, sous l'impulsion du policier municipal, les enfants de CM2 ont eu leur première approche du permis internet.

Le « Permis Internet pour les enfants » est un programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents.

C'est donc en classe de CM2 que s'est déroulée cette première matinée en présence du policier municipal et du brigadier-chef de police Alain ELEDO.

Nos enfants auront donc à passer cet examen, le premier de leur jeune vie scolaire.



Jeunesse et petite enfance

Message des enfants du Conseil Municipal des enfants :

Un grand merci pour votre participation aux deux tombolas du marché de Noël.

Grâce à votre générosité (883 €), nous allons partir les 24, 25 et 26 mai prochain à la rencontre d'un autre CME à Vairé en Vendée (à une petite dizaine de kilomètres des Sables d'Olonne).

Le programme s'annonce dense : visite de l'écluse de la « Gâchère », histoire du sel, rencontre avec les paludiers, découverte du ramassage de la fleur de sel, balade en canoë sur les canaux des marais, visite du port de plaisance et port de pêche des Sables, visite du village de la « Chaume » et puis nous découvrirons également les actions menées par les jeunes élus de la commune de Vairé en Vendée. Nous vous raconterons plus en détail notre escapade !

Le 8 février dernier, la vente des crêpes à la sortie de l'école a rapporté 155 €, somme

qui s'ajoutera à la cagnotte pour financer notre voyage. Merci aux mamans qui ont fait sauter les crêpes !

*Assia, Rose, Manon, Maeline, Maelys,
Lysandre, Ruben, Krysta*



Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire

Les pré-inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2021 entrant en 1^{ère} année de maternelle et pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune.

Les parents doivent se présenter à l'accueil de la mairie munis :

- du livret de famille
- de 2 justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois
- du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccins.

Un certificat d'inscription vous sera remis. **L'inscription définitive de votre enfant sera à finaliser auprès de Madame Marjorie MARIE, directrice de l'école.**

Harcèlement à l'école

C'est en présence de la police nationale, du policier municipal et de l'adjointe aux affaires scolaires que s'est déroulée lundi 5 février dernier, une intervention à destination des élèves de CM2 visant à les sensibiliser au harcèlement scolaire.

A travers des jeux de rôles, des échanges et des mises en situation, les enfants ont pu appréhender la différence entre un simple jeu et de réelles intimidations.

Chacun a pu s'exprimer et faire part de son ressenti vis-à-vis des différentes mises en situation explorées (toujours avec respect et bienveillance).

Nous remercions Monsieur Alain ELEDO de la police nationale pour sa disponibilité, son implication et ses conseils.



BAC / BREVET 2023

Les élèves ayant obtenu leur Bac ou leur brevet assorti de la mention « bien » ou « très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avec un justificatif de domicile et leur diplôme.

Travaux / voiries

Ilot entrée de village

L'îlot d'entrée de village est souvent le théâtre de nombreux accidents de la route.

Celui-ci a encore récemment été endommagé mais les travaux de réparation sont maintenant terminés.



L'îlot a été nettoyé, repeint et est prêt à accueillir de nouvelles fleurs pour le printemps.

Nous encourageons les automobilistes à rester vigilants et à respecter les règles de circulation afin de prévenir tout risque d'accident !



Curage du contre-fossé

Début janvier, des travaux de curage du contre-fossé longeant le canal ont été réalisés. Il s'agissait d'une partie très encombrée par la végétation empêchant l'écoulement de l'eau de façon naturelle et provoquant des résurgences chez une administrée.

Les travaux de curage se feront progressivement. Compte-tenu de la

longueur du contre-fossé et du coût du mètre linéaire, ces travaux seront programmés par zones prioritaires en fonction de l'encombrement végétal.

Une remise en forme du contre-fossé n'est pas à exclure par endroit, tout en maintenant une pente pour l'évacuation, ce qui pourrait engendrer un coût supplémentaire au mètre linéaire.

Travaux école

La première phase des travaux de l'école est maintenant terminée. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances de Noël.

Les enfants ont eu l'agréable surprise de découvrir, à leur retour de vacances, les salles de classe repeintes, de nouveaux revêtements de sols et de nouveaux éclairages.



Journée citoyenne de la propreté

La propreté c'est l'affaire de tous !

Vos élus et la Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville vous invitent à participer au grand ramassage de déchets sur la commune le **samedi 6 avril à partir de 9h** (rendez-vous devant la mairie).

Le SMETOM de la Vallée du Loing, partenaire de ce projet, mettra à notre disposition tout le matériel nécessaire (gants, sacs, pinces...)

Les habitants sont invités à ramasser ensemble les déchets jetés dans l'espace public. Un moment convivial et une bonne action pour l'environnement !



Réhabilitation du château d'eau



Les travaux du château d'eau se poursuivent. Le décapage et l'enduit de la cuve sont en cours de finition et des cheminées ont été installées sur le toit. Le château d'eau a également reçu une première couche de ravalement. Les travaux devraient se terminer dans les temps.



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit être effectué dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Les jeunes doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille.

Suite à cette démarche, le jeune se verra remettre son attestation de recensement et sera appelé par la suite à effectuer sa « Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ».

La JDC est une journée de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Une attestation sera remise à l'issue de cette journée, attestation indispensable pour passer certains concours et examens.

Renseignements en mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Colis des séniors

Nous aimerions connaître vos opinions concernant la qualité du colis reçu en décembre dernier. Vos avis nous importent et cela nous permettra de renouveler notre commande auprès du prestataire si vos retours sont favorables. Merci par avance.

Opéra bus

L'opéra bus s'installe pour deux jours à Moncourt-Fromonville les **8 et 9 mars**. Six représentations, dont trois réservées au scolaire le 8 mars, auront lieu sur le thème « les fables de la Fontaine » décliné par le Montreur de Fables.



Si vous souhaitez assister à une de ces représentations, réservation en mairie ou par téléphone au 01 64 78 50 50 (places limitées).

<https://www.operabus.fr/agenda>

Samedi 9 mars

11h00 - 12h00 tout public

14h30 - 15h30 tout public

16h00 - 17h00 tout public



Sortie à Reims

Le CCAS et la municipalité organise une sortie à Reims, avec un transport en autocar, le samedi 15 juin prochain. La réservation sera ouverte à tous dans la limite des places disponibles. Une information plus détaillée sera proposée dans le prochain Le Petit Moncourtois.

Vous pouvez découvrir un aperçu de la ville en vous connectant sur <https://www.reims-tourisme.com> ou <https://chezvincent51.fr/>

A vos Agendas !

Jeudi 28 Mars 2024

Le conseil municipal des enfants organise
une vente de gâteaux à 16h30,
à la sortie de l'école

*Vente de
gâteaux
à l'école*

Au profit du refuge de Nargis
1€ la part et 5 € le gâteau entier

Venez nombreux !



Mairie de Moncourt-Fromonville
imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**RÉUSSIR
SON COMPOST**

Ateliers pratiques



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mercredi 6 mars 14h30 > 16h

Vendredi 15 mars 14h30 > 16h

Jeudi 4 avril 18h30 > 20h

Dans les
locaux du
SMETOM à
Saint-Pierre-
lès-Nemours

GRATUIT SUR INSCRIPTION

01 64 29 35 63 (PLACES LIMITÉES)

Plus d'informations : www.smetomvalleeduloing.fr



A vos Agendas !

**REDOUANNE
HARJANE**

PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE

PHOENIX

Moncourt-Fromonville
Le samedi 9 mars 2024
à 20h30

**Salle de
la Treille**

20 €
L'entrée

Pré-vente en mairie aux horaires d'ouverture
info au 01.64.78.50.50

WOLFLAND LE RÉPUBLIQUE KARNAS

Qui est Redouanne Harjane ?

Redouanne Harjane crée son premier one-man-show *Le Diable et la Tempête* en juin 2009.

En 2010, il est repéré par Jamel Debbouze sur les planches du Jamel Comedy Club. Ce dernier décide de le produire et l'emmène avec lui sur les routes de France pour assurer la première partie de son spectacle. Redouanne Harjane intègre alors la troupe du Jamel Comedy Club et joue son spectacle *Dans la tête de Redouanne Harjane* au théâtre de Jamel Debbouze plusieurs soirs par semaine.

En septembre 2012, il intègre l'équipe du Supplément sur Canal +, menée par Maïtena Biraben pour présenter une rubrique humoristique hebdomadaire traitant de l'actualité et officie sur France Inter dans *on va tous y passer* de Frédéric Lopez pour y dresser un portrait en chanson de l'invité du jour. Il part jouer son spectacle à Montréal puis se produit à Londres.

Redouanne Harjane poursuit sa carrière sur scène au théâtre du Point Virgule avec *le Futur c'est plus comme avant* mis en scène par Ahmed Hamidi et participe au Marrakech du rire.

En 2015, il fait une apparition dans le film *Comment c'est loin* de Christophe Offenstein et Orelsan. Il est nommé aux Césars 2018 dans la catégorie meilleur espoir masculin pour son rôle de Mo, le personnage principal du film *M* de Sara Forestier.

Pendant cette période, il écrit les ébauches de son futur one-man-show et se produit au Café de la Danse, au théâtre de l'Atelier et à l'Européen. Fin 2017, après avoir rempli La Cigale et 60 dates, il revient avec un nouveau spectacle : *Redouanne est Harjane*. En 2018, il joue son one-man-show pendant huit mois en résidence au théâtre des Champs-Élysées.

Actualités municipales



Correspondant Défense (CORDEF)

La mission du CORDEF est non seulement de faire le lien entre la défense nationale et la commune mais il joue également un rôle pédagogique quant au devoir de mémoire. Il a aussi pour vocation de promouvoir l'esprit de défense.

A ce titre, Jean-François CHARRIER, Correspondant Défense de la commune, va organiser une journée dédiée à la sécurité et à la défense.

Cette journée regroupera des personnes de la sécurité civile, de la gendarmerie et de la police nationale en autres.

Le projet est à finaliser ; certains acteurs de ces institutions ont d'ores et déjà validé leur présence. Nous vous donnerons plus de précisions dans une prochaine édition.

Elections Européennes

Citoyens de l'Union Européenne, vous pouvez participer aux scrutins locaux et européens.

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024.



Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin,
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France :

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1^{er} mai inscription en ligne à privilégier).

Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger :

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales consulaires auprès de l'ambassade ou du consulat français de

votre pays de résidence avant le vendredi 3 mai 2024 soit au plus tard, le 6^e vendredi avant le scrutin.

Conditions à remplir pour s'inscrire sur les listes électorales :

- avoir son domicile réel en France ou y résider de façon permanente
- ne pas être déchu du droit de vote dans son pays d'origine, ni en France

Où faire la demande d'inscription :

- en mairie
- par Internet via service-public.fr/vosdroits/particuliers/N47

Procuration

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez dès à présent donner procuration à l'électeur de votre choix inscrit sur la liste électorale de la commune ou sur toute autre liste électorale d'une commune française. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez utiliser le téléservice : maprocuration.gouv.fr.

Pour information : le service Elections a procédé à de nombreuses radiations l'année dernière, nous vous recommandons de vérifier votre situation électorale via service-public.fr/vosdroits/particuliers/N47

De même, nous attirons votre attention sur la lisibilité de votre boîte aux lettres (noms et numéro). Le retour de la propagande non distribuée détermine les radiations des listes électorales.

Chiens fugueurs

Un chien fugueur est un chien qui échappe à la surveillance de son maître et donc de son contrôle.

Il est livré à lui-même, il devient un chien errant et peut avoir des réactions inattendues voire dangereuses.

Au cours de sa fugue, le chien peut provoquer un accident de la circulation, il peut mordre une personne, un enfant.

Tout propriétaire de chien est tenu de tenir son chien à l'attache ou enfermé dans un lieu clos sécurisé (maison, jardin, parc, ...) pour ne pas qu'il s'échappe.

Que se passe-t-il en cas de non-respect ?

En votre présence, le chien se trouve à plus de 100 m de vous et/ou il est hors de votre vision : **vous êtes passible d'une amende.**

Votre chien a fugué de votre domicile, il est en situation de divagation :

- s'il créé un accident, **vous êtes pleinement engagée.**

- votre chien pourra être ramassé par les services de la fourrière, l'animal est restitué à son propriétaire qu'après **paiement des frais de fourrière.**



Budget participatif

Dans le cadre de la 6^{ème} édition du budget participatif écologique de la Région Ile-de-France, la municipalité a déposé 3 nouveaux dossiers de demande de subvention.

Il s'agit du **changement des fenêtres de la salle d'activités** route de Moret, de **l'aménagement du rond-point de l'étang sec** et du **changement de l'éclairage du terrain de foot.**

Nous aurons besoin de vos votes courant juin pour que ces nouveaux projets soient retenus.



Vous avez la parole

Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville

Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville vous invitent à une conférence-projection sur l'ouvrage *Artistes suédoises - Grez-sur-Loing 1882-1932* réalisé par Elisabeth Sommier-Ferry, conférencière nationale et son époux Patrick Ferry, le **dimanche 3 mars 2024** à Moncourt-Fromonville salle Molicuria 4, rue Grande, à 16h.

Elisabeth Sommier-Ferry participe depuis de nombreuses années à la redécouverte de la communauté artistique internationale de Grez-sur-Loing par ses écrits et ses conférences.

Dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, des jeunes femmes suédoises sont venues parfaire leur formation artistique à Paris, alors capitale des arts.

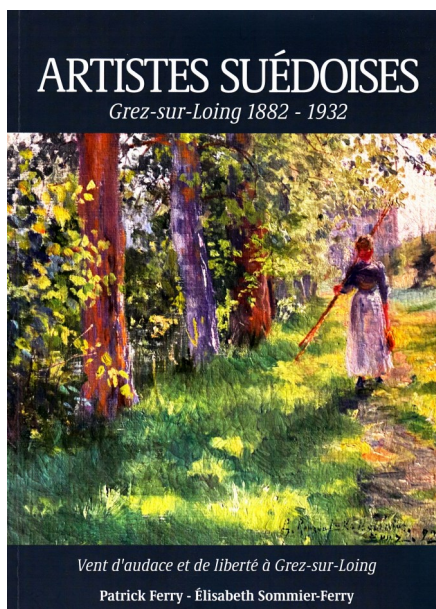
Pour peindre en plein air, elles rejoignent leurs camarades d'atelier dans le village de Grez-sur-Loing où travaillaient déjà britanniques, américains, suédois...

Les plus studieuses d'entre elles réalisent des œuvres d'une étonnante fraîcheur et d'une grande virtuosité qui leur permettent

d'être admises dans différents Salons à Paris comme à l'étranger.

Les auteurs dédicaceront leur ouvrage à l'issue de la conférence.

Contact, renseignements, commande : artistes.suedoises.grez@gmail.com



Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville vous invitent à un concert de l'ensemble orchestral NoteSolidaires à l'église Saint-Etienne Sainte-Avoye le **dimanche 28 avril 2024 à 16h**.

Cet ensemble instrumental de Moret-sur-Loing-et-Orvanne se compose de 14 musiciens dont 4 sont adhérents au Conservatoire de Veneux-les-Sablons.

De la flûte à la clarinette, du cor à la trompette, Ils nous proposeront des œuvres de la période baroque dont FireWorks et Water Music de Haendel, une cantate de Bach, l'Ave Maria de Caccini. Ils nous réserveront peut-être quelques bonnes surprises...



Le ciné-club de Grez-Moncourt

Les Artistes du Bout du Monde et les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville ont proposé une nouvelle séance de cinéma le 26 janvier 2024 à Grez-sur-Loing.

Un diaporama composé de cartes postales anciennes et de photographies de péniches intitulé « Le transport fluvial – de 1880 à nos jours », réalisé par l'APMF, a été projeté en introduction de la séance et commenté par d'anciens mariners.

Les Amis ont présenté « **La Belle Marinière** », film de 1932 de Harry Lachman d'après la pièce de Marcel Achard. On y a remarqué Jean Gabin dans un premier grand rôle au cinéma, avec pour partenaire Madeleine Renaud déjà connue par ses prestations à la Comédie française. Ce film eut un gros succès à l'époque. Il fut perdu puis retrouvé 80 ans plus tard en 2016 et enfin restauré grâce à un financement participatif qui lui permit de ressortir en 2018.

La soirée était animée par Michel Legros de l'APMF.

Les p'tits loups

Cette année, l'association « les p'tits loups » a réuni les enfants de l'école maternelle et des p'tits loups autour d'un spectacle « conte de Noël ».

Nous nous sommes retrouvés dans la salle polyvalente le jeudi 21 décembre et avons clôturé cette rencontre conviviale par une collation.

Nous espérons avoir ainsi contribué à la magie de Noël pour les enfants.



Vous avez la parole

Molicuria Arts Graphique et Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville

Molicuria Arts Graphiques
Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville
proposent un

**STAGE D'INITIATION AU MODELAGE (TERRE)
POUR ADULTES ET ENFANTS A PARTIR DE 12 ANS**



Jeudi 11 avril de 10h00 à 17h00
ET
Jeudi 18 avril de 10h00 à 17h00

Journée continue (apporter son repas) Boissons et café offerts

LOCAL DES AMIS DU PATRIMOINE
COUR DU CHATEAU-MAIRIE



Places limitées à 10 personnes par atelier

Tarif : 5 euros par personne. Matériel fourni.

Renseignements auprès de Maryse Bosi et Maryse Terragno.
Réservation obligatoire au 06 20 88 06 26
avant le 10 mars.



Molicuria Arts Graphiques
Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville
proposent un

**ATELIER « INITIATION A LA MOSAÏQUE »
POUR ENFANTS A PARTIR DE 10 ANS**



Mercredi 10 avril de 10h00 à 17h00
Et
Mercredi 17 avril de 10h00 à 17h00

Journée continue (apporter son repas) Boissons offertes

LOCAL DES AMIS DU PATRIMOINE
COUR DU CHATEAU-MAIRIE



Places limitées à 10 personnes par atelier

Tarif : 5 euros par personne. Matériel fourni.

Renseignements auprès de Maryse Bosi et Maryse Terragno.
Réservation obligatoire au 06 20 88 06 26
avant le 10 mars.

Bibliothèque Fromoncourtoise

**JE DEVIENS
BIBLIOTHÉCAIRE
VOLONTAIRE**

BÉNÉVOLE DE LA LECTURE PUBLIQUE

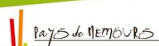
Rejoignez le réseau des médiathèques
de la communauté de communes du
Pays de Nemours !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

BIBLIOTHÈQUE DE MONCOURT-FROMONVILLE
BIBLIOTHÈQUE D'AMPONVILLE
BIBLIOTHÈQUE DE FAY-LES-NEMOURS
MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHANT
MÉDIATHÈQUE DE BUTHIERS-
VILLIERS-SOUS-GREZ

**POUR NOUS
REJOINDRE :**

- Vous êtes motivé(e),
- Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante !
- Vous aimez participer à des projets collectifs,
- Vous aimez lire, partager autour de la culture,
- Vous désirez dynamiser l'offre culturelle et de loisirs de votre commune à travers des actions solidaires,
- Vous souhaitez mettre vos compétences au service des publics.



La bibliothèque de Moncourt-Fromonville a adhéré au réseau des médiathèques de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Le réseau des médiathèques - bibliothèques et de lecture publique regroupe 7 médiathèques - bibliothèques sur l'ensemble du territoire.

Lieux ouverts à tous, les médiathèques - bibliothèques proposent de nombreux services : Prêts de documents, jeux de société, programmations culturelles pour tous les publics.

Pour plus d'informations, contacter Madame Geneviève BAUSSAY-LEFEVRE, présidente au 01 79 13 01 11, mail : fromoncourtoisebibliotheque@bbox.fr

Vous êtes professionnels de santé, entrepreneurs ou commerçants à Moncourt-Fromonville ?

Vous souhaitez figurer dans la rubrique « vie économique » du site internet de la mairie ?

Alors, faites-vous connaître en mairie !

Amicale du personnel communal

L'amicale du personnel communal organise un loto le **2 mars 2024 à 20h30** dans la salle polyvalente de la Treille.

Spécial bons d'achats de 15 € à 200 €

Gros lot à 400 €

Tombola : bon d'achat 100 € et lots divers

Plaques personnelles acceptées - carton 4 € avec tarifs dégressifs

Vous avez la possibilité de réserver vos places au 06 73 36 37 18 ou 06 31 21 39 13.

Buvette, vente de pâtisseries, crêpes et sandwiches vous seront également proposés.

Ouverture des portes à 19h



Moncourt-Fromonville d'hier et d'aujourd'hui

Les Amis du Patrimoine vous proposent un pêle-mêle de vues du village comparant certains lieux actuels (photographies) à ce qu'ils étaient dans le passé (cartes postales anciennes).



Le premier pont de Moncourt



Le pont aujourd'hui



La passerelle métallique



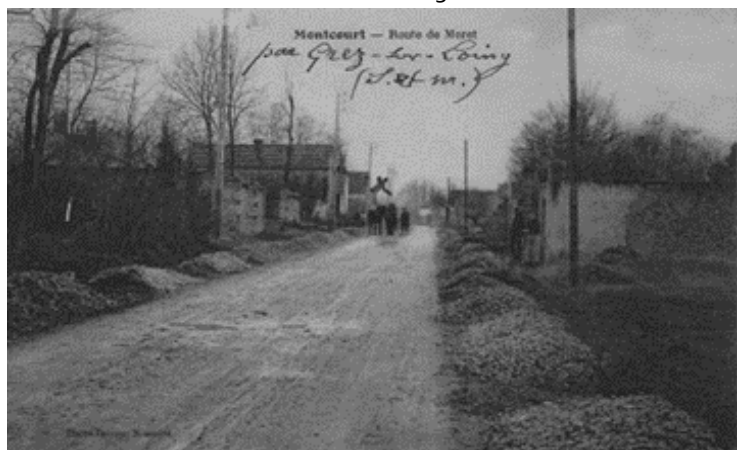
La passerelle aujourd'hui



Le moulin rouge



Le moulin rouge aujourd'hui



La route de Moret



La route de Moret aujourd'hui

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :

06 27 84 23 80

police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45
en 930 exemplaires

Pêle-Mêle



La commune à l'honneur
lors du Trek Rose Trip



Carnaval des enfants



Carnaval des enfants



Sensibilisation au harcèlement scolaire



Vente de crêpes par le CME



Permis internet en CM2

Dates de collectes bacs jaunes

5 mars - 19 mars
2 avril - 16 avril - 30 avril

Etat Civil



Naissance

Hélène FOYER ANTUNES, le 1^{er} février 2024
Zina DUJARDIN, le 4 février 2024

Décès

Tristan SULON, le 20 janvier 2024
Angela MARTINS DIAS, le 24 janvier 2024